



Certificat de décès ??

Par philippe13013

Bonjour

suite à un traumatisme crânien dû à une chute mon père qui était autonome a été hospitalisé pour saignements intracrâniens, hémorragies et son état de GIR6 est passé en quelques jours en GIR1...jours après jours son état s'est dégradé pour aboutir après 5 semaines d'hospitalisation à son décès.....l'assurance ou il avait un contrat accident famille me demande le certificat de décès mais le médecin ayant constaté le décès ne veut pas me fournir une copie!!!! je ne sais pas si connaissant la cause initiale de la détérioration physique et cognitive, la chute accidentelle, elle l'a mentionnée sur le certificat comme cause ayant contribué et précipitée le décès!!! le médecin ne veut pas l'ARS ne peut pas la mairie me renvoie médecin etc etc comment puis-je justifier auprès de l'assurance!!!! ils ont le CMI, les scanners, le bilan hospitalier... on ne peut vraiment pas récupérer le certificat de décès???? et si mal rempli que faire????? je ne parle pas de l'acte de décès j'ai ce document!!! si quelqu'un peut me dire!!!! merci Philippe